

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
GLOBE SAUTER & Cie
Janvier 2020

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues entre Monsieur Alain SAUTER, entreprise individuelle exerçant sous le nom « Globe SAUTER & Cie », immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BESANCON sous le numéro 537 726 747, dont le siège social est 6 rue du Cercle 25000 BESANÇON (Tél : +33 6 72818921), (ci-après, dénommée le Vendeur), et toute personne physique majeure ayant la capacité de contracter et répondant à la définition de Consommateur au sens du droit de la Consommation (ci-après, dénommé le Client) et passant commande des Produits auprès du Vendeur, y compris à distance (ci-après, dénommés les Produits).

Le Client déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées sans réserve, avant de passer commande.

Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent être modifiées à tout moment.

Les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur à la date de la Commande par le Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment, notamment sur le Site et prévalent sur toute autre version, ou tout autre document contradictoire.

Définitions

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes :

" Commande " : demande de Produits réalisée par le Client auprès du Vendeur ;

" Conditions Générales de Vente " : les conditions générales de vente qui font l'objet des présentes ;

" Délai de Livraison " : période entre la date de Validation de la Commande et la date de la Livraison de la Commande au Client ;

" Frais de Livraison " : coût des frais engagés par le Vendeur pour acheminer la Commande à l'adresse de Livraison indiquée par le Client ;

" Livraison " : expédition du Produit au Client ;

" Prix " : la valeur unitaire d'un Produit ; cette valeur s'entend toutes taxes comprises et hors Frais de Livraison ;

" Produit " : s'entend de l'ensemble des Produits proposés à la vente par le Vendeur ;

" Site " : site web du Vendeur " www.globesauter.fr ".

Article 1 Objet - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente précisent notamment les modalités de commande, de paiement, de livraison et d'éventuel retour des Produits.

Les Présentes Conditions Générales de Vente sont applicables, sans restriction ni réserve, à toutes les ventes de Produits, quel que soit le pays d'installation du Client.

Article 2 Présentation des Produits

2.1 Caractéristiques des Produits

Les Produits proposés sont des globes terrestres personnalisables qui sont plus que de simples objets de décoration.

Le diamètre standard d'un globe est de 21 cm pouvant aller à 80 cm.

Chaque globe est entièrement réalisé à la main, du façonnage du plâtre à la touche finale de vernis, en passant par la mise en couleur à l'aquarelle et bien d'autres étapes.

Globe SAUTER & Cie met tout en œuvre pour que le futur globe soit le plus personnel possible.

Les globes sont habillés d'une cartographie à jour et les fuseaux sont assemblés avec une extrême rigueur.

Globe SAUTER & Cie utilise les matériaux et les techniques nécessaires pour que chacun des globes traverse le temps le mieux possible.

Les Produits sont décrits et présentés avec la plus grande précision, notamment à travers des photographies qui indiquent la forme, la couleur et les dimensions.

Les photographies figurant sur le Site n'ont aucune valeur contractuelle et font l'objet de droits réservés.

2.2 Information sur les Produits

Le Client peut librement consulter le descriptif des Produits sur le Site du Vendeur.

Toutes les images, photographies et tous les textes présentés sur le Site du Vendeur sont protégés par les droits d'auteur et de la propriété intellectuelle, et leur reproduction, même partielle, est strictement interdite.

Le Client est informé qu'il existe des différences de résolution et de qualité entre l'aperçu à l'écran et le rendu réel après réalisation, liées en particulier à la technique artisanale de réalisation des aquarelles, à la résolution de l'écran, à la conversion des couleurs et aux caractéristiques spécifiques de l'informatique. Les variations minimales dans la représentation des Produits ne peuvent ni engager la responsabilité du Vendeur ni affecter la validité de la vente.

2.3 Produits personnalisés

Chaque Produit est une œuvre unique personnalisée en fonction des demandes du Client : taille, couleur, ville, support demandes spéciales...

2.4 Produits artisanaux

Les Produits proposés (globes, supports) à la Vente sont réalisés avec la plus grande attention et sont aussi solides que la majorité des objets qui décorent un intérieur (céramique, tableau, luminaire...).

L'ensemble du processus de fabrication est réalisé à la main, de ce fait chaque globe est unique.

Ainsi, des variations de couleurs ou de texture, des traces de colle, petites rugosités, des plis sont normaux et ne sauraient constituer des non-conformités.

Article 3 Commandes

3.1 Capacité à contracter

Le Client déclare sur l'honneur avoir la capacité de contracter conformément à la loi et notamment aux articles 1145 et suivants du code civil, ne pas être mineur et ne pas faire l'objet d'une mesure de protection, en particulier de tutelle.

3.2 Processus de commande

En raison du caractère personnalisable des Produits commandés, Globe SAUTER & Cie établit un devis au Client.

Le devis personnalisé mentionne :

- le Produit commandé et éventuellement les souhaits de personnalisation ;
- le prix TTC ;
- les frais de Livraison ;
- la durée de validité de l'offre à compter de sa date d'émission ;

- les délais de livraison à compter du versement de l'acompte ;
- l'acompte demandé pour la mise en fabrication du Produit commandé.

Le Client est engagé par toute acceptation du devis et ce, quelle que soit la forme, dès lors que Globe SAUTER & Cie est en mesure de démontrer la Commande du Client.

Le Client est informé que la mise en fabrication du Produit est subordonnée au respect des conditions cumulatives précitées.

Les données enregistrées dans le système informatique de Globe SAUTER & Cie constituent la preuve de la nature, du contenu et de la date de la Commande.

L'enregistrement de ces données permet l'identification du Client et le traitement de sa Commande.

Le Client s'engage dès lors à ne fournir au Vendeur que des informations exactes.

Les transactions conclues avec le Client sont archivées dans les conditions et les délais légaux.

Le Client peut accéder à cet archivage sur simple demande adressée à Globe SAUTER & Cie.

Le Client est engagé de manière définitive par sa Commande.

3.3 Confirmation de la commande

A réception de l'acceptation du devis, le Vendeur confirme la Commande et sollicite le versement de l'acompte.

Le courriel de confirmation comporte un récapitulatif de la commande passée par le Client reprenant notamment le descriptif des Produits commandés, leur prix, leurs modes de livraison et dates de livraison à compter du paiement de l'acompte.

Le Client s'engage à signaler au Vendeur immédiatement à cette occasion d'éventuelles erreurs et/ou omissions contenues dans cette confirmation de commande.

Même après la confirmation, le Vendeur se réserve le droit de refuser la commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime et, en particulier, en cas de précédent avec le Client concerné.

Article 4 Prix des Produits

Les Prix sont exprimés en euros et s'entendent toutes taxes comprises (TTC).

La rubrique "Collection" du Site indique les prix standard en euros et toutes taxes comprises (TTC), hors frais de port.

Le devis émis par le Vendeur détermine le prix des Produits en fonction des choix opérés par le Client.

Globe SAUTER & Cie se réserve le droit de réviser ou de modifier ses prix à tout moment, notamment en cas d'augmentation des coûts des matières premières, mais les Produits commandés sont facturés au prix accepté par le Client.

Article 5 Modalités de paiement

Le Client s'engage à régler les factures émises par chèque à l'ordre de Globe SAUTER & Cie, ou par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont communiquées lors de l'édition de la facture.

Lors de l'enregistrement de la commande, le Client doit verser un acompte de 30 % du montant global de la facture, le solde doit être payé lors de la mise en fabrication du Produit commandé. Un avis de mise en fabrication est émis par le Vendeur.

Article 6 Transfert de propriété

Le transfert de propriété des Produits du Vendeur sera réalisé au complet paiement du prix par le Client.

Les Produits commandés par le Client demeurent donc la propriété du Vendeur jusqu'au paiement intégral du montant de la Commande.

Article 7 Droit de rétractation

7.1 Exclusion du droit de rétractation sur les Produits personnalisés

Les Produits proposés à la Vente sont des Produits personnalisés.

Conformément à l'article L.221-28 3° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur, ou nettement personnalisés.

Le Client est informé qu'il ne peut pas user de son droit de rétractation pour l'achat des Produits personnalisés.

7.2 Droit de rétractation sur les Produits "Catalogue"

Pour les produits non personnalisés, c'est-à-dire ceux pour lesquels le seul choix du Client porte sur le pied, le Client dispose de la faculté d'annuler sa commande dès conclusion de celle-ci et au plus tard jusqu'à l'expiration du délai de rétractation.

A compter de la réception du produit par le Client, celui-ci dispose d'un délai de rétractation de 14 jours, lui permettant, sans avoir à justifier de motifs particuliers, de renvoyer le produit livré.

Si le Client fait usage de ce droit de rétractation dans le délai de 14 jours à compter de la réception du produit, le Vendeur s'engage à rembourser le Client sans délai et au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle il aura reçu les Produits.

Le remboursement sera effectué via le même moyen de paiement qu'à l'achat, sauf accord contraire avec le Client.

Les frais postaux de retour seront à la charge du Client.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit informer le Vendeur en envoyant un message dénué d'ambiguïté via le formulaire de rétractation, ou par courrier postal à l'adresse suivante : Globe SAUTER & Cie, 6 rue du Cercle 25000 BESANÇON ou sur le Site du Vendeur "www.globesauter.fr."

Une confirmation accusant réception de cette demande de retour lui sera envoyée par courrier électronique.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets accompagnés de la facture d'achat sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours après envoi du formulaire de rétractation. Ce délai est réputé respecté si le bien est renvoyé avant l'expiration du délai de quatorze jours.

Article 8 Livraison

8.1 Délais de livraison

Les délais de Livraison sont déterminés lors de la Commande.

Globe SAUTER & Cie s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Produits commandés par le Client dans les délais figurant sur le devis, le cas échéant.

Globe SAUTER & Cie est responsable de la livraison du produit jusqu'à l'adresse indiquée par le Client.

En revanche, la responsabilité de Globe SAUTER & Cie ne saurait être engagée après la livraison du Produit au Client.

Tout dommage ou accident survenu après la livraison ne peut faire l'objet d'une réclamation par le Client auprès du Vendeur.

En cas d'évènement de nature exceptionnelle ayant pour effet de ralentir ou d'empêcher la livraison, le Vendeur fera ses meilleurs efforts pour informer le Client de l'état de l'expédition de son colis, **mais ne pourra être tenu responsable des retards occasionnés.**

Avec un Client consommateur, si les Produits commandés n'ont pas été livrés dans le délai indiqué dans le devis, la Vente pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L.216-2, L.216-3 et L.241-4 du Code de la consommation, c'est-à-dire par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint le Vendeur, selon les mêmes modalités, d'effectuer la livraison ou de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable, le Vendeur ne s'est pas exécuté dans ce délai.

Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le Client a communiqué au Vendeur des informations exactes sur les coordonnées du destinataire. En cas d'erreur, le Vendeur ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité de livrer les marchandises en lieu et temps voulus.

8.2 Modalités et Frais de Livraison

Lors de la commande, le Client peut choisir entre les différents types de livraison proposés.

Le prix TTC ne comprend pas les frais de livraison et les droits de douane éventuels en dehors de l'Union européenne sont à la charge du Client.

Les Livraisons sont effectuées à l'adresse de livraison indiquée par le Client.

Le Client est seul responsable d'un défaut de livraison dû à un manque d'indication, ou une erreur d'adresse de livraison lors de la commande.

Tout problème de ce type entraînant la nécessité d'effectuer une nouvelle livraison fera l'objet d'une facturation au Client aux frais réels de la nouvelle livraison, laquelle sera soumise au paiement de ces frais additionnels.

Article 9 Responsabilité - Conformité

Les Produits sont des objets de décoration et en aucun cas, des jouets.

Si le Client constate un défaut de structure (vernis qui se disloque, papier qui se décolle, le support instable...), le Client doit en avertir le Vendeur le plus rapidement possible et doit placer le globe à l'abri des manipulations.

9.1 Réclamations

Pour toute information, question ou réclamation, le Client peut s'adresser à GLOBE SAUTER & Cie à l'adresse suivante : ecrire@globesauter.fr.

- **En cas de perte partielle ou totale ou d'avarie lors de la livraison**

Le Client devra formuler une réclamation motivée, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception au service client, dans les 48 heures suivant la réception du Produit commandé.

Le Client devra par ailleurs émettre toute réserve auprès du transporteur (réserves claires, précises et détaillées) et indiquer toutes les anomalies constatées lors de la livraison sur le bordereau de livraison.

Le Client s'engage à réexpédier le Produit endommagé dans son emballage d'origine à l'adresse suivante : Globe SAUTER, 6 rue du Cercle, 25000 Besançon dans les dix (10) jours ouvrables après réception du Produit. Un bordereau de retour du Produit est mis à la disposition du Client.

Globe SAUTER & Cie s'engage à remplacer les Produits endommagés pendant le transport, dans les meilleurs délais.

▪ En cas de non-conformité du Produit livré avec la commande

Le Client est tenu de vérifier à réception l'état de l'emballage et celui du Produit et en cas d'anomalie, refuser la livraison.

Dans le cas où le Client ne peut refuser la livraison, le Client devra adresser au Vendeur sa réclamation par voie postale ou par voie électronique, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la réception du Produit, accompagnée de justificatifs (notamment des photos) et en rappelant la date et la référence de la commande.

La nature du dommage doit être décrite ; cette démarche est nécessaire afin d'amorcer une procédure d'assurance.

En cas de non-conformité avérée, Globe SAUTER & Cie s'engage à traiter la réclamation dans les meilleurs délais, en proposant le remplacement du Produit défectueux, ou une autre solution satisfaisante pour le Client.

Le Client s'engage à accepter ou à refuser par écrit (courrier postal ou courriel électronique) la solution proposée par Globe SAUTER & Cie dans les cinq (5) jours ouvrables. A défaut, le Client est réputé avoir accepté le Produit.

En cas de remplacement du Produit, le Client s'engage à réexpédier le Produit endommagé dans son emballage d'origine à l'adresse suivante : Globe SAUTER, 6 rue du Cercle, 25000 Besançon dans les meilleurs délais.

9.2 Garanties légales

Il est rappelé, conformément aux dispositions des articles L.211-1 et suivants du Code de la consommation, que le Client Consommateur bénéficie de plein droit et sans paiement complémentaire, conformément aux dispositions légales, de la garantie légale de conformité, et de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Rappel des dispositions légales :

Lorsqu'il agit sur le fondement de la garantie légale de conformité des articles L.217-4 à L.217-13 du Code de la Consommation, le Client :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 et suivants du Code de la Consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien dans les vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien.

La garantie légale de conformité, à l'égard de laquelle notre Société ne peut pas s'exonérer ni en limiter la portée, s'applique indépendamment d'éventuelle garantie commerciale.

Dans l'hypothèse où l'action fondée sur la garantie des défauts cachés de la chose vendue est intentée, dans les deux ans suivant la découverte du défaut caché, par le Client dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code Civil, celui-ci pourra demander soit la résolution de la vente, soit une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code.

Pour complète information, les articles du Code civil relatifs à la garantie de conformité sont annexés aux présentes Conditions générales de vente (Annexe 1).

Le Client peut choisir entre, rendre le produit et se faire rembourser du prix et des frais afférents, ou conserver le produit et se faire restituer une partie du prix et ce, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation.

En cas de livraison, les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Dans le cadre de la garantie, le vendeur répare ou remplace le Produit reconnu défectueux par un Produit identique ou similaire.

Le Vendeur attire l'attention du Client sur le fait que tout défaut, casse, détérioration du produit résultant d'une utilisation anormale des Produits ne pourra donner à activation des garanties légales.

Article 10 Responsabilité de Globe SAUTER

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable notamment en cas de :

- mauvaise utilisation du Produit par le Client,
- défaut d'entretien ou de négligence,
- placement dans des lieux impropres à l'usage du Produit par le Client (globe qui vient à tomber au sol, ou qui est utilisé comme jouet...),
- décoloration des Produits liée à une exposition excessive au soleil, compte-tenu des matériaux utilisés.

Tous les Produits sont conformes aux normes applicables en France. La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier.

Le Vendeur n'a, pour toutes les étapes d'accès au Site, du processus de commande à la livraison, qu'une obligation de moyen.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée pour tous les inconvénients inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

Le Vendeur s'engage à mettre en œuvre des moyens destinés à assurer la sécurité des informations que le Client met à sa disposition via le Site. Néanmoins, le Vendeur ne peut garantir l'absence d'interception de messages transmis par voie électronique.

Les liens hypertextes mis en place dans le cadre du Site en direction d'autres ressources présentes sur le réseau Internet ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

Article 11 Propriété intellectuelle

Globe SAUTER & Cie reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les Produits.

Le Client s'interdit de ce fait toute reproduction ou toute exploitation de ces modèles.

De la même façon, le Site est la propriété de Globe SAUTER & Cie et/ou de ses Partenaires et est protégé par les règles relatives à la propriété intellectuelle.

Le Client est informé que toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite et est susceptible de constituer un acte de contrefaçon.

Article 12 Données personnelles et confidentialité

Les données collectées par le Vendeur sont conservées dans ses conditions conformes aux textes relatifs au traitement des données personnelles. Les informations et données

concernant le Client, collectées aux fins de la vente, sont indispensables au traitement et à l'acheminement des commandes, ainsi qu'à l'établissement des factures.

Les données ne sont pas transmises à des tiers, sauf à ceux en charge de la bonne exécution de votre achat ou intervenant dans le processus de livraison, tels que les services postaux.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, de suppression et de portabilité des données à caractère personnel le concernant, par simple courriel adressé au Vendeur : ecrire@globesauter.fr.

Article 13 **Force majeure**

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une ou quelconque de leurs obligations telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code Civil.

Aucun préjudice ne pourra être allégué.

Le Client ne pourra faire état d'une quelconque demande de dédommagement en cas de force majeure.

Article 14 **Règlement des litiges - Droit applicable**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies et sont soumises au droit français.

En cas de litige, les Parties privilégieront une solution amiable avant tout recours en justice.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation relatives au « processus de médiation des litiges de la consommation », le Client est informé qu'il peut recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint par la voie électronique à l'adresse suivante : www.medicys.fr, ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice - 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris.

Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, le Client est informé que l'une des conditions préalables à l'examen du litige par MEDICYS est la suivante : le Client consommateur doit justifier avoir tenté de résoudre préalablement son litige directement auprès du Service client de la société, par une réclamation adressée par courrier postal, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ecrire@globesauter.fr.

A défaut de règlement amiable, les Tribunaux compétents sont les Tribunaux français en application des règles du Code de Procédure Civile.

Article 15 **Information précontractuelle - Acceptation du Client**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation.

- les caractéristiques essentielles des Produits, compte tenu du support de communication utilisé et des Produits concernés ;
- le prix des Produits et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- le délai auquel le Vendeur s'engage à livrer le Produit ;
- les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;

- les informations relatives aux garanties légales et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;

- les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux frais de renvoi des Produits et autres conditions contractuelles importantes.

ANNEXE 1 : ARTICLES DU CODE DE LA CONSOMMATION RELATIFS À LA GARANTIE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4

Le Vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-6

Le vendeur n'est pas tenu par les déclarations publiques du producteur ou de son représentant s'il est établi qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître.

Article L.217-7

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire. Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois. Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué.

Article L.217-8

L'acheteur est en droit d'exiger la conformité du bien au contrat. Il ne peut cependant contester la conformité en invoquant un défaut qu'il connaissait ou ne pouvait ignorer lorsqu'il a contracté. Il en va de même lorsque le défaut a son origine dans les matériaux qu'il a lui-même fournis.

Article L.217-9

En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur.

Article L.217-10

Si la réparation et le remplacement du bien sont impossibles, l'acheteur peut rendre le bien et se faire restituer le prix ou garder le bien et se faire rendre une partie du prix.

La même faculté lui est ouverte :

1° Si la solution demandée, proposée ou convenue en application de l'article L. 217-9 ne peut être mise en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation de l'acheteur ;

2° Ou si cette solution ne peut l'être sans inconvénient majeur pour celui-ci compte tenu de la nature du bien et de l'usage qu'il recherche. La résolution de la vente ne peut toutefois être prononcée si le défaut de conformité est mineur.

Article L.217-11

L'application des dispositions des articles L. 217-9 et L. 217-10 a lieu sans aucun frais pour l'acheteur. Ces mêmes dispositions ne font pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts.

Article L.217-12

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L.217-13

Les dispositions de la présente section ne privent pas l'acheteur du droit d'exercer l'action résultant des vices rédhibitoires telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

Article L.217-14

L'action récursoire peut être exercée par le vendeur final à l'encontre des vendeurs ou intermédiaires successifs et du producteur du bien meuble corporel, selon les principes du code civil.

ANNEXE 2 : ARTICLES DU CODE CIVIL RELATIFS À LA GARANTIE DES DÉFAUTS CACHÉS

Article 1641

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1642

Le vendeur n'est pas tenu des vices apparents et dont l'acheteur a pu se convaincre lui-même.

Article 1643

Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie.

Article 1644

Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix.

Article 1645

Si le vendeur connaissait les vices de la chose, il est tenu, outre la restitution du prix qu'il en a reçu, de tous les dommages et intérêts envers l'acheteur.

Article 1646

Si le vendeur ignorait les vices de la chose, il ne sera tenu qu'à la restitution du prix, et à rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.

Article 1647

Si la chose qui avait des vices a péri par suite de sa mauvaise qualité, la perte est pour le vendeur, qui sera tenu envers l'acheteur à la restitution du prix et aux autres dédommagements expliqués dans les deux articles précédents. Mais la perte arrivée par cas fortuit sera pour le compte de l'acheteur.

Article 1648

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.